



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 37
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE
ASSOCIATION CULTURELLE

Un crédit de 25 330 € est disponible au Budget Primitif 2021 pour l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles. Il vous est proposé d'attribuer la subvention suivante :

ASSOCIATION DE LIAISON POUR LE PATRIMOINE ET L'ARCHEOLOGIE EN RHONE-ALPES ET EN AUVERGNE

L'Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (ALPARA) a sollicité auprès de la Ville un soutien financier pour accompagner son projet d'édition de l'ouvrage *De la périphérie d'Augustonemetum aux faubourgs de Clermont. Genèse et évolution d'un quartier de frange urbaine: les fouilles de la rue Fontgèze à Clermont-Ferrand*, dirigé par Damien Martinez.

L'ALPARA n'est pas une association clermontoise (siège social : Lyon), en revanche son ouvrage valorise les recherches archéologiques qui avaient été effectuées dans le quartier Fontgèze en 2012.

Ces dernières ont permis de mieux comprendre le développement des infrastructures urbaines dans ce secteur de la ville depuis le II^{ème} siècle après J-C jusqu'à l'époque moderne, témoignant notamment pour l'Antiquité d'une parfaite maîtrise technique dans le domaine de la construction hydraulique qui a contribué à l'extension de la ville dans sa partie nord-ouest.

Les travaux de remblaiement qui ont eu lieu au XIII^{ème} siècle reflètent le mouvement généralisé d'expansion des villes médiévales en Occident au début du bas Moyen Âge. La quantité et la diversité du mobilier mis au jour ainsi que les conditions de conservation exceptionnelle des matériaux organiques ont permis de réunir une quinzaine de spécialistes dont la somme des contributions a participé à décrypter l'histoire du site.

L'ouvrage qui retrace ces découvertes sera édité dans la collection des Documents d'archéologie en Rhône Alpes et en Auvergne à 400 exemplaires en juin.

Budget prévisionnel : 50 000 €

Partenaires financiers :

- DRAC Auvergne Rhône Alpes : 35 000 €
- Département Puy-de-Dôme : 5 000 €

Subvention sollicitée : 5 000 €

Subvention proposée : 1 000 €.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 JUIL. 2021

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle


Isabelle LAVEST



